

# L'extrême droite au travail!

## Histoire des tentatives d'implantation de l'extrême droite dans le syndicalisme de 1898 à nos jours

**Le monde du travail n'est pas imperméable aux idées véhiculées par l'extrême droite. Plusieurs faits récents en témoignent, comme l'enracinement du Front national dans les scrutins électoraux, la médiatisation de militants syndicaux s'affichant ouvertement comme frontistes ou encore la difficulté à mener le débat sur la nature et le programme de l'extrême droite, y compris à l'intérieur de nos syndicats. La CGT n'est pas restée inactive et est engagée, depuis le 29 janvier 2014, dans une campagne intersyndicale avec la FSU, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FIDL pour dénoncer et combattre cette situation. Elle peut, en la matière, se prévaloir d'une longue expérience de lutte contre l'extrême droite et ses idées, comme le rappelle le hors-série des Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale intitulé "Le Front national démasqué par l'histoire" paru en 2012.**

### Bibliographie indicative

- « *Le Front national démasqué par l'histoire* », Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale, numéro spécial, 2012, 47 p.
- *Pierre-Yves Bulteau, En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2014, 168 p.

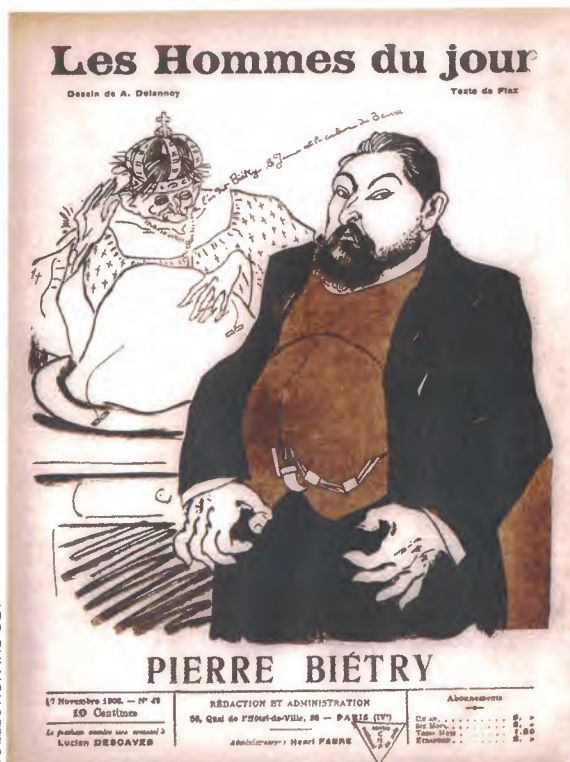
**À** plusieurs reprises dans son histoire, la CGT a dû faire face à des tentatives d'implantation de l'extrême droite dans le syndicalisme, sur lesquelles notre dossier propose de revenir. Précisons d'emblée qu'il n'aborde que les grandes expériences syndicales de droite et d'extrême droite et n'évoque pas les tentatives sans lendemain que furent par exemple l'Union générale du travail (UGT), créée par le groupuscule néofasciste Ordre nouveau en 1970, ou l'Association pour un syndicalisme libre (ASL), constituée par le Parti des forces nouvelles en 1974. De même, il ne développe pas non plus le travail d'implantation, de noyautage de militants d'extrême droite au sein des organisations syndicales représentatives, et notamment chez Force ouvrière, la CFTC ou encore la CGC. Ces tentatives sont au nombre de quatre : les Jaunes de France (1898-1912), la Confédération des syndicats professionnels français (1936-1940), le syndicalisme dit « indépendant » ou « libre » (1948-1984), les syndicats FN (1995-1997), auxquelles s'ajoute l'histoire de la tendance « Syndicats » au sein de la CGT (1936-1940).

### La Fédération des Jaunes de France (1898-1912)

L'affirmation de la CGT, à partir de son congrès fondateur de Limoges en 1895, inquiète les milieux politiques et industriels. Certains décident alors de soutenir le syndicalisme « indépendant » qui s'exprime en opposition aux grèves qui secouent Montceau-les-Mines et Le Creusot entre 1898 et 1901. Sous la direction de Paul Lanoir, cheminot de la Compagnie Paris-Orléans, des syndicats s'organisent en mars 1901 en « Union fédérative des syndicats et groupements ouvriers professionnels de France et des colonies », avec le soutien de la presse de droite, d'industriels et de figures politiques nationalistes. Six mois plus tard, une Bourse du travail indépendante est inaugurée à Paris, dans le III<sup>e</sup> arrondissement. En mars 1902, l'Union tient son premier congrès national à Saint-Mandé, en région parisienne. Officiellement, 203 délégués représentent 317 syndicats groupant 200 000 salariés. Ce chiffre, s'il est sans doute à diviser par deux pour s'approcher de la réalité, est à comparer aux effectifs de la CGT à

la même période. La jeune centrale, réunie en congrès à Montpellier en septembre de la même année, revendique alors 120 000 adhérents pour 1 400 syndicats. Mais, alors que cette réussite est saluée par la presse de droite, une scission frappe l'Union au lendemain de son congrès. Fragilisée, celle-ci accumule les difficultés et disparaît finalement à la fin de l'année 1903. Le responsable de cette scission est Pierre Biétry. Né en 1872 sur le Territoire de Belfort, il travaillait chez Japy, dans l'horlogerie. Dirigeant les dures grèves de 1899 dans la métallurgie, il fut condamné à un mois de prison et renvoyé de son entreprise. Un an plus tard, il opère un retournement politique complet et dénonce la lutte des classes et la grève générale. Il rejoint alors l'Union fédérative en qualité de secrétaire général adjoint. En désaccord avec Paul Lanoir, il quitte l'organisation pour fonder la Fédération des Jaunes de France en avril 1902. Faute de moyens, celle-ci disparaît dès le mois de juin. Loin de baisser les bras, les Jaunes s'attellent à un long et patient travail de reconstruction qui aboutit à la constitution, en décembre 1902, d'une nouvelle « Union fédérative des ouvriers et syndicats professionnels indépendants ». En juillet 1903, une nouvelle Bourse du travail indépendante voit le jour à Paris, et un journal, *Le Jaune*, paraît à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1904. Cet essor rapide trouve son origine dans la capacité de Pierre Biétry à obtenir l'appui de divers secteurs de la droite : droite radicale, milieu royaliste (entourage du duc d'Orléans, de la duchesse d'Uzès), milieux catholiques, milieu bonapartiste ou encore des milieux industriels, avec Gaston Japy et la famille Peugeot. En 1906, le mouvement connaît son apogée et compte vraisemblablement plus de 100 000 adhérents. Ses principaux points d'appui sont la région parisienne, le Nord et l'Est. Cette année-là, Pierre Biétry est élu député de Brest et les Jaunes entrent en politique, avec pour objectif de fédérer l'ensemble de la droite. À cette fin, un nouveau parti politique, le « parti propriétaire », est fondé en mai 1908. Son programme politique est basé sur trois piliers : l'accession des ouvriers à la propriété privée (d'où l'intitulé du parti), la liberté d'enseignement, c'est-à-dire la possibilité pour l'Église de conserver ses écoles confessionnelles (les débats sur la laïcité et la séparation de l'Église et de l'État sont alors vifs), et un antisémitisme virulent. Ce succès est pourtant de courte durée. Abandonné par la droite traditionnelle et délaissé par la droite radicale, subissant les coups de boutoir de la CGT et l'hostilité grandissante du mouvement ouvrier, Pierre Biétry abandonne son poste de député et son rêve de fédérer la droite. Les Jaunes de France entrent en crise et déclinent progressivement. Son chef de file se réfugie dans la rancœur et les outrances, avant de quitter la France en juin 1912 pour l'Indochine où il meurt en 1918. Le mouvement des Jaunes disparaît avec lui.

Le programme des Jaunes de France participe à l'émergence du « socialisme national » qui prévoit l'intégration du prolétariat dans la collectivité nationale, par la collaboration entre les classes, par son accession à la propriété privée individuelle et sa participation aux bénéfices du capital. La nation est un horizon indépassable, et l'alliance des ouvriers et des patrons doit permettre d'affronter la compétition internationale qui oppose les nations. À partir de 1904, la



Pierre Biétry par A. Delannoy. Dessin publié à la « une » de la brochure hebdomadaire *Les Hommes du jour*, n° 43, du 7 novembre 1908.

COLLECTION IHS-CGT

référence au socialisme est abandonnée. violemment anti-communiste et antilibéral, ce programme cherche alors à construire une troisième voie conservatrice, autoritaire, qui s'oppose au legs de la Révolution française, à l'État moderne, à la démocratie parlementaire et au développement de l'intervention étatique dans le champ social et économique. Dans un contexte marqué par l'industrialisation, le bouleversement des structures sociales et l'exacerbation des conflits sociaux, le programme des Jaunes de France touche une fraction du prolétariat qui partage les mêmes craintes sur l'avenir. Si l'échec des Jaunes est net, il ne faut pas sous-estimer son assise ouvrière et la pérennité de ses idées. Ainsi, le triptyque « Patrie, Famille, Travail », lancé par Paul Lanoir dès 1902, fut repris par le régime de Vichy près de quarante ans après.

### Les syndicats professionnels français (1936-1940)

La crise économique des années 1930 se double d'une instabilité gouvernementale chronique qu'éclaboussent les scandales de corruption. Dans ce contexte, les Croix-de-Feu, une association d'anciens combattants fondée en 1927, mute, sous l'impulsion de son dirigeant, le colonel de La Rocque, en organisation politique. De 13 000 membres en 1930, celle-ci atteint entre 700 000 et 900 000 membres à la veille de sa dissolution, le 18 juin 1936, par le gouvernement de Front populaire dirigé par Léon Blum. Ce parti de masse de droite, dont l'orientation politique emprunte plus au nationalisme traditionnel et au catholicisme qu'aux doctrinaires du fascisme, exerce un fort pouvoir d'attraction sur les classes moyennes, mais également populaires. Antimarxiste, antilibéral, antiparlementaire, nationaliste et corporatiste, cette organisation a toutefois repoussé l'idée de la prise du pouvoir, le 6 février 1934, lorsque les ligues d'extrême

- Thierry Choffat, « Le national syndicalisme », in Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, *Un demi-siècle de syndicalisme en France et dans l'Est, Nancy, PUN, pp. 59-72.*
- Didier Favre, *Ni rouge ni jaune. De la CGSI à la CSL. L'expérience du syndicalisme indépendant, Paris, Minuit moins le quart, 1998, 292 p.*
- VISA, *Le Front national au travail. Arguments et mouvements, Paris, Syllepse, 2003, 172 p.*

Le colonel  
François  
de La Rocque.



COLLECTION IHS-CGT

droite se sont violemment affrontées aux forces de l'ordre devant l'Assemblée nationale. Cet événement fut un électrochoc pour les organisations de gauche et syndicales. La manifestation unitaire du 12 juin 1934, puis la signature d'un pacte d'unité d'action en juillet aboutissent un an plus tard à la naissance du programme du Front populaire entre les partis socialiste, communiste et radical, et au processus de réunification de la CGT.

Dissoutes, les Croix-de-Feu sont remplacés par le Parti social français (PSF), doublé sur le plan syndical par la Confédération des syndicats professionnels français (CSPF). Dès le 5 juin 1936, un Bureau d'études syndicales avait été créé au sein des Croix-de-Feu, avec pour objectif d'implanter dans chaque usine des syndicats dits «apolitiques». Dix jours plus tard, les Croix-de-Feu revendiquaient 2 000 syndicats pour la région parisienne. Le 25 juillet, une Union fédérale de la région parisienne est constituée, suivie le 15 octobre par la mise en place d'un comité de coordination rassemblant les unions départementales créées. Le 8 janvier 1937, la «Confédération des syndicats professionnels français» est officiellement constituée. Le 15 juillet 1937, le premier numéro du journal confédéral, *SPF*, est lancé. Fin 1937, la confédération regroupe soixante-quinze secrétariats départementaux et dix-huit fédérations professionnelles. En 1938, le mouvement revendique 750 000 adhérents, tandis que la CGT tutoie les 4 millions de syndiqués.

Inspirée du programme des Croix-de-Feu, la doctrine des SPF est celle de la collaboration entre les classes et de la définition d'une «troisième voie» entre le libéralisme et le marxisme. Elle promeut la négociation collective, l'extension des allocations familiales, la généralisation des primes individuelles, la participation aux bénéfices, l'augmentation de la durée des congés payés, la création de

caisses de retraite ou encore la formation professionnelle pour les chômeurs. Elle s'oppose aux occupations d'usines et aux «grèves politiques» et propose la limitation du recours à la grève aux cas de non-application des conventions collectives, de la législation et des décisions de justice par le patronat. En 1940, La Rocque, comme de nombreux membres du SPF et de la CSPF, se rallie au régime de Vichy.

## La tendance «Syndicats» dans la CGT (1936-1940)

Sans être à proprement parler une opération d'implantation de l'extrême droite dans le mouvement syndical, la création de la tendance «Syndicats», en octobre 1936, au sein de la CGT devait être signalée dans ce dossier. En effet, le parcours de ses plus éminents dirigeants durant la Seconde Guerre mondiale et le rôle joué par certains d'entre eux dans la création des syndicats «indépendants» à la Libération sont loin d'être anecdotiques. La tendance s'organise autour de la création d'un journal, *Syndicats – Hebdomadaire du monde du travail*, lancé le 16 octobre 1936. Désormais, au sein de la CGT réunifiée en mars 1936, cohabitent trois tendances : celle des ex-unitaires derrière Benoît Frachon et *La Vie ouvrière*, celle des «centristes», derrière Léon Jouhaux et *Le Peuple*, et enfin celle des anticommunistes rassemblés derrière René Belin et *Syndicats*. Militant de la Fédération CGT des PTT, René Belin est élu en 1933 au bureau confédéral de la CGT confédérée. Hostile à la réunification avec la CGT unitaire, il est également réservé sur le programme du Front populaire, notamment en ce qui concerne l'application des quarante heures hebdomadaires. Le programme de la tendance «Syndicats» comprend deux axes principaux. Le premier est celui de l'indépendance syndicale et, à ce titre, elle entend lutter contre la «colonisation» communiste, c'est-à-dire la progression de l'influence des militants communistes au sein de la CGT. Le second est celui du pacifisme, qui justifie la non-intervention du gouvernement Blum pour défendre l'Espagne républicaine puis l'acceptation de l'annexion de l'Autriche-Hongrie et de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie. La lutte avec les ex-unitaires est féroce au niveau confédéral comme local, tant leurs positions sont antagonistes. Dénonçant les grèves de novembre 1938 contre les décrets-lois Daladier, la tendance «Syndicats» se prononce ainsi «pour un syndicalisme constructif qui n'exclurait pas la collaboration avec le patronat», selon les mots de Georges Dumoulin, figure de la tendance. Au congrès confédéral de 1938, les motions qu'elle défend recueillent plus d'un tiers des votes, ce qui correspond à 865 000 syndiqués soit un cinquième des effectifs de la CGT. La signature du pacte germano-soviétique en août 1939 entraîne l'exclusion des militants communistes de la CGT en septembre. La tendance «Syndicats» entreprend alors une dure campagne pour, selon ses propres mots, «mettre hors d'état de nuire» les communistes. Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie lance son offensive à l'Ouest et impose rapidement une déroute à l'armée française. Le 14 juin, les Allemands sont à Paris. Philippe Pétain, nommé chef de gouvernement, signe l'armistice le

- Jean-Louis Loubet, Nicolas Hatzfeld, «Poissy : de la CGT à la CFT», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 73, 2002, pp. 67-81.
- Philippe Machefer, «Les Syndicats professionnels français (1936-1939)», *Le Mouvement social*, 1982, n° 119, pp. 91-112.
- Morgan Poggioli, «Les organes de tendance de la CGT sous le Front populaire», *Les Cahiers de l'IHS-CGT*, 2011, n° 119, pp. 6-19.

22 juin. Le 14 juillet 1940, sans demander l'avis du bureau confédéral de la CGT, René Belin accepte d'entrer au gouvernement en tant que ministre de la Production industrielle et du Travail, fonction qu'il occupe jusqu'en février 1941, avant d'être nommé secrétaire d'État au Travail jusqu'à sa démission en avril 1942. Il appelle immédiatement une partie de l'ancienne équipe de « Syndicats » à ses côtés. Signataire de la loi d'août 1940 portant dissolution des confédérations syndicales et patronales, René Belin promulgue également la Charte du travail en octobre 1941, dont le contenu prévoyait le contrôle de la corporation professionnelle sur les prix et les salaires, la mise en place d'un syndicat unique et obligatoire, l'interdiction de la grève, et l'entente entre patrons et ouvriers était prônée dans le cadre de « comités mixtes sociaux ». Jugés par les commissions d'épuration à la Libération pour leur attitude au sein du régime de Vichy et à l'égard de l'occupant nazi, de nombreux militants de l'ex-tendance « Syndicats » participèrent à la naissance du syndicalisme « indépendant » dès la Libération.

### Le syndicalisme dit "indépendant" ou "libre" (1948-1984)

La Confédération générale des syndicats indépendants (CGSI) naît en 1948 de la rencontre de quatre courants : des ex-communistes ayant rompu en 1939, comme André Parsal ou Sulpice Dewez, des anciens de la tendance « Syndicats » proches de la Charte du travail, des ex-membres des Syndicats professionnels français (SPF) et des gaullistes de l'Action ouvrière. À cette date, la CGSI affirme regrouper 300 syndicats, avec pour bastion la métallurgie de la région parisienne. L'anticommunisme, comme ciment idéologique de la centrale « indépendante », n'empêche pas une première rupture d'éclater au niveau national en octobre 1952. Le départ des ex-partisans de la Charte du travail regroupés derrière André Parsal pour créer une éphémère Confédération syndicale travail et liberté (CSTL) ne contrarie toutefois pas l'expansion de la CGSI, notamment dans l'industrie automobile, chez Citroën et chez Simca, où elle bénéficie d'un soutien patronal sans faille. Cependant, dès la fin des années 1950, la CGSI est de nouveau frappée par les scissions. La première a pour origine la guerre d'Algérie. En mars 1957, trois membres du bureau confédéral – Jacques Simakis (Chimie), Raymond Houssard et Émile Pommier (Métallurgie) – sont évincés de la CGSI en raison de leur proximité affichée avec les milieux d'extrême droite pro-Algérie française. Cette exclusion entraîne le départ de nombreux syndicats, dont le Syndicat indépendant Renault (SIR) qui retrouve la précédente scission d'André Parsal pour donner naissance à la Confédération française des syndicats indépendants (CFSI). La seconde scission intervient en 1959. La CGSI, qui a obtenu un siège en janvier 1959 à la Commission supérieure des conventions collectives, en plus de celui du Conseil économique et social



Carte d'adhérent au syndicat professionnel français de l'entreprise Singer.

reçu en mars 1951, suscite les convoitises de certains gaullistes qui soutiennent la constitution d'une grande centrale syndicale favorable au nouveau pouvoir. Prenant appui sur Raymond Jacquet, responsable du syndicat CGSI chez Simca, tentative est faite d'évincer Sulpice Dewez de la direction confédérale. L'échec de la manœuvre conduit le syndicat Simca à se rapprocher de la CFSI pour fonder, en décembre 1959, la Confédération française du travail (CFT). Ces deux épisodes ouvrent, pour le syndicalisme « indépendant », une décennie de division et de faible audience au plan national. La CFT rencontre ainsi d'importantes difficultés qui entravent son développement. Le syndicat Simca a pris, à plusieurs reprises, ses distances, tout en poursuivant sa progression. Le renouveau intervient à l'occasion des grèves de mai-juin 1968, durant lesquelles l'action de la CFT a clairement été du côté de l'ordre. Cette attitude a entraîné un courant d'adhésions assez net au niveau national. Le nombre de sections syndicales CFT recensées par le ministère du Travail s'élève ainsi de 103 en 1969 à un peu plus de 400 en 1973. Cette dynamique dont bénéficie la CFT se grippe toutefois dès le milieu des années 1970. Cet essoufflement a plusieurs causes. Tout d'abord, l'éviction en 1975 de Jacques Simakis, secrétaire général de la CFT depuis 1959, de la direction confédérale par Auguste Blanc, fondateur du Syndicat indépendant des salariés de Citroën (SISC), accélère l'émiettement et l'affaiblissement du syndicalisme « indépendant ». En effet, Jacques Simakis ainsi qu'une partie du bureau confédéral refusent le coup de force et fondent l'Union française du travail (UFT) la même année. Elle doit par ailleurs affronter l'opposition croissante de la CGT au niveau national et, dans une moindre mesure, celle de la CFDT. La CGT publie sa première brochure en 1970, à l'annonce des velléités des gaullistes et des Républicains indépendants d'octroyer la représentativité à la CFT. L'essentiel de la lutte est toutefois mené à partir de l'attaque d'un piquet de grève par un commando CFT à Peugeot Saint-Étienne en avril 1973. S'ensuit une campagne nationale dont le point culminant est atteint en juin 1977 avec l'assassinat de Pierre Maître, militant CGT aux Verreries mécaniques champenoises, par des militants CFT venus de l'usine Citroën voisine. La dynamique d'implantation est ébranlée, et le changement d'intitulé de la centrale en Confédération syndicale libre (CSL) lors du congrès extraordinaire de novembre 1977 n'y change rien. De son côté, la CGSI, moribonde après 1968,

• Marie-France Rogliano, « L'anticommunisme dans la CGT : Syndicats », *Le Mouvement social*, 1974, n° 87, pp. 63-84.  
 • Zeev Sternhell, *La Droite révolutionnaire (1885-1914)*, Paris, Fayard, 2000, pp. 253-319.

Fac-similé  
de la «une» de  
l'hebdomadaire  
Syndicats,  
n° 151, du  
22 septembre  
1939.



COLLECTION IHS-CGT

prend la décision, en 1977, d'intégrer la CFTC. Le sursaut de syndicalisation espéré en réaction à l'arrivée de la gauche au pouvoir n'a finalement pas eu lieu. Au contraire, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités du Service d'action civique (SAC) en 1982 mettant en lumière les liens entretenus avec la CFT-CSL, et surtout, les grandes grèves qui secouent le secteur automobile durant la première moitié des années 1980 ébranlent le syndicalisme «indépendant» dans ses bastions. En 1982 et 1983, la CGT parvient à devancer la CSL aux usines Citroën d'Aulnay et de Poissy aux élections professionnelles. Le déclin s'amorce, et l'implantation de cette organisation s'effrite, jusqu'à sa mise en sommeil en 2002. À ce rapide tour d'horizon de l'histoire du syndicalisme dit «indépendant», il faut ajouter quelques mots sur son implantation et sur sa doctrine. Comme ses prédécesseurs, il est profondément anticommuniste et défend une hypothétique «troisième voie» entre communisme et libéralisme. Son programme, inspiré par la morale sociale chrétienne et la pensée gaulliste, prône la collaboration entre les classes par la cogestion, le sentiment national, tout en rejetant l'intervention de l'État dans le domaine économique et les grèves «politiques».

Il est possible de distinguer trois types de syndicats «indépendants»: le premier est implanté dans de petites et moyennes entreprises. La création d'une section syndicale CGT ou un mouvement de grève expliquent bien souvent la création d'un syndicat «indépendant» par des salariés «conservateurs», des gaullistes ou encore des cadres, sous le regard bienveillant de l'employeur. Sa longévité et sa représentativité sont souvent faibles. Le deuxième s'établit dans des établissements de taille plus importante dépendant le plus souvent d'un groupe. La direction, par son attitude et ses décisions, appuie les syndicats «indépendants» pour contrarier l'implantation et l'expression de la CGT et de la CFDT. La prise de contrôle des institutions représentatives du personnel par les «indépendants» est favorisée et

s'accompagne le plus souvent d'une campagne de communication d'entreprise à vaste échelle et d'une répression antisyndicale ciblée. Le troisième est également installé dans des établissements de taille importante. Celui-ci n'est alors qu'un rouage dans un système répressif inspiré du «modèle social» mis en place par Simca au milieu des années 1950. Les directions mettent en place des services de gardiennage et de sécurité musclés, un fichage systématique à grande échelle des salariés, un quadrillage des usines par des «conseillers sociaux» ou des «agents de secteur» qui multiplient les violences physiques et psychologiques à l'encontre des militants et des travailleurs récalcitrants, systématisent le trucage des élections pour s'assurer la mainmise sur les institutions représentatives du personnel, les licenciements méthodiques des élus et des militants syndicaux, et permettent des distributions automatiques de cartes d'adhérent lors du recrutement ainsi que la présence des dirigeants «indépendants» dans l'organigramme de direction de l'entreprise. C'est ce dernier pan du syndicalisme «indépendant» qui a été particulièrement combattu par la CGT, en raison du poids qu'il représentait – le Syndicat national de l'automobile CFT revendique, en 1971, 70 000 adhérents et 200 sections syndicales – et du danger qu'il faisait peser sur l'exercice des droits et des libertés syndicales.

### Les syndicats «FN» (1995-1997)

La dernière étape dans cet historique des tentatives d'implantation de l'extrême droite dans le mouvement syndical est l'expérience des syndicats créés par le Front national. Jusqu'au début des années 1990, le syndicalisme est une cible régulière du parti frontiste qui n'hésitait pas à réclamer sa suppression pure et simple. Mais cela n'empêchait pas la direction du FN d'inciter dans le même temps ses militants à pratiquer l'entrisme dans les organisations syndicales représentatives. Trois confédérations sont privilégiées: Force ouvrière, car elle n'exclut pas leur présence au nom du principe de liberté de conviction, la CFTC, à laquelle le courant catholique traditionaliste du FN appelle à adhérer, et la CGC, en raison de son caractère catégoriel et de son orientation libérale. Il rejette en revanche la CGT, la CFDT, la FEN, mais également la CFT-CSL, en raison du poids important des gaullistes en son sein. Le positionnement du FN à l'égard du syndicalisme évolue radicalement, sur l'impulsion de son numéro deux, Bruno Mégret, à partir des grèves de novembre-décembre 1995. Dans sa stratégie de conquête de l'électorat ouvrier et populaire, le FN pare son discours de considérations sociales et décide de mettre sur pied ses propres syndicats. Sur les six syndicats créés (FN-Police, FN-RATP puis Force nationale transports en commun, FN-Pénitentiaire puis Force nationale pénitentiaire, FN-Transports lyonnais), cinq se voient refuser la qualité même de syndicat et sont dissous après les recours en justice engagés par la CGT et la CFDT, avec l'appui du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France. Le sixième, quoique non dissous, ne fut pas reconnu représentatif dans l'entreprise. À cela s'ajoutaient d'autres organisations comme FN-Locataires ou le Cercle national des préretraités et retraités (CNPR). L'audience réalisée par certaines de ces organisations était

pourtant loin d'être anecdotique. FN-Police a ainsi obtenu, avant annulation à la suite de sa dissolution, 7,4 % aux élections professionnelles de 1995, lui ouvrant droit au bénéfice du détachement de 25 permanents, d'une subvention d'un demi-million de francs et d'un siège au comité technique paritaire central. La dispersion de ses militants syndicalistes conduit également le FN à créer un lieu de rassemblement, en juin 1996, intitulé le « Cercle national des travailleurs syndiqués » (CNTS). Aux élections prud'homales de 1997, le FN soutient la Confédération française nationale des travailleurs (CFNT). Les 132 listes obtiennent 5,91 % en moyenne dans les 34 départements où elles sont présentées, soit moins de 2 % au niveau national. Elle obtient 18 élus (dont 7 dans le Rhône) et dépasse les 10 % des suffrages exprimés dans trois villes (Mantella-Jolie, Villefranche-sur-Saône, Salon-de-Provence). La bataille judiciaire engagée une nouvelle fois par la CGT et la CFDT avant et après le scrutin permit d'aboutir finalement à l'arrêt de la Cour de cassation du 25 juin 1998 invalidant les 18 conseillers prud'hommes élus. L'exclusion de Bruno Mégret du parti frontiste en décembre 1998 et son départ avec une majorité de cadres et d'élus FN pour fonder ce qui devint plus tard le Mouvement national républicain (MNR), met un terme (provisoire) à la tentative de l'extrême droite de mettre sur pied ses propres structures. Pour autant, elle n'abandonne pas la stratégie de l'entrisme qui est combattue sans relâche, notamment par la CGT, qui, après son Tour de France de la fraternité organisé en 1997, lance une grande campagne l'année suivante contre le racisme et les discriminations au travail.

Finalement, ce qui frappe, c'est la multiplicité des tentatives de la droite et de l'extrême droite pour s'implanter dans le syndicalisme et leur concomitance avec les temps forts de l'histoire syndicale: création de la CGT, Front populaire, Libération, grèves de mai-juin 1968, grèves de 1995. Ce n'est bien évidemment pas le fruit du hasard! Les possédants, lorsqu'ils se sentaient menacés, n'ont pas hésité à financer et à soutenir ces «hommes en brun» pour faire barrage aux revendications. Ces tentatives, si elles ont en fin de compte été des échecs faute de réussir à s'enraciner dans le temps, sont tout de même parvenues à fédérer sur leur programme un nombre non négligeable de travailleurs, issus de secteurs professionnels et hiérarchiques variés. Il existe une frange «conservatrice» parmi le salariat qui se reconnaît dans ces valeurs: • un anticommunisme virulent; • un programme syndical faisant la part belle à une «troisième voie», entre socialisme et libéralisme, dont le contenu prévoit notamment la collaboration entre les classes, des formes de cogestion entre le patronat et les salariés, le refus de la «grève politique», la défense de l'ordre, de la «liberté de travail» et



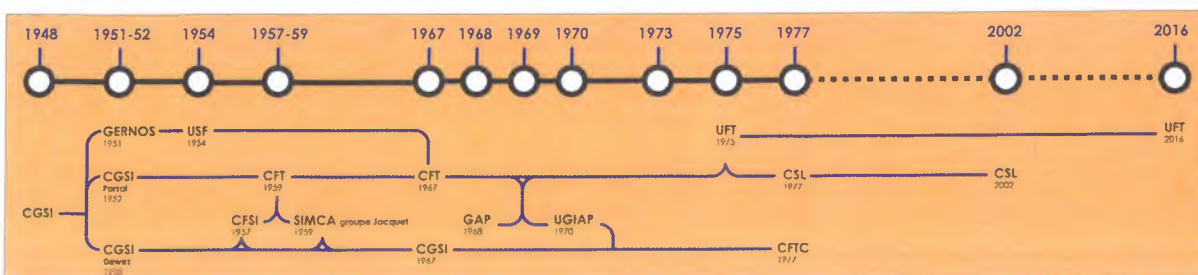
Affiche du syndicat CGT des métaux de Villefranche-sur-Saône dénonçant les méfaits de la milice patronale en action dans l'entreprise Cincinnati.

COLLECTION IHS-CGT

du droit de propriété, la contestation – à partir de 1936 – des critères de représentativité syndicale qui constituent un obstacle à leur implantation; • un discours nationaliste, avec des relents de racisme, voire d'antisémitisme, doublé d'un militantisme musclé, dans les mots comme dans les actes; • un appui financier et politique d'une frange non négligeable de la bourgeoisie et des liens importants avec les directions d'entreprises qui facilitent leur implantation.

Leur échec s'explique tout d'abord par les désaccords profonds qui traversent les différents courants de la droite et de l'extrême droite et qui n'ont pas manqué d'alimenter les scissions et les polémiques. Ensuite, leurs discours et leurs pratiques n'ont jamais réussi à convaincre la grande masse des travailleurs, si bien que ces tentatives ont échoué à supplanter le syndicalisme réformiste que l'extrême droite jugeait trop conciliant à l'égard, soit des communistes, soit des États-Unis. Enfin, il faut bien évidemment ajouter le combat du mouvement syndical, politique et associatif pour bloquer son implantation et éviter son développement: campagne d'information des salariés et de l'opinion publique, accent mis sur la syndicalisation, l'organisation et la démocratie syndicales, solidarité financière, recours en justice, voire service d'ordre et organisation clandestine dans les cas les plus extrêmes ont à chaque fois permis de venir à bout de ces tentatives.

Émeric TELLIER



Frise chronologique des syndicats indépendants.